

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/12/10/2020044305/justel>

Dossier numéro : 2020-12-10/12

Titre

10 DECEMBRE 2020. - Arrêté ministériel portant exécution de l'article 57 de l'arrêté de Procédure du 9 mai 2014, en ce qui concerne les règles de programmation pour la répartition de la subvention du tarif sur base des revenus pour les places de garde existantes en 2020-2021.(TRADUCTION)

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 15-03-2021 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 17-12-2020 page : 89729

Entrée en vigueur : 15-10-2020

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)